

Conseil Municipal du 13 Novembre 2014

Etaient présents : Mmes BARRIER, ARTUS, PEREIRA, VERGNOL et Mrs AYRAL, FOURNIER, PASCAL, CHAMPOUX, LAUDOUZE, LARGERON, PAPPALARDO

Etaient absents : Mmes AUZILLON, PEREIRA OLIVEIRA, GONCALVES, et Mr PAPARIC.

Secrétaire de séance : Mme BARRIER

Ordre du jour

- CAF : renouvellement du CEJ
- Travaux
- DETR 2015
- Taxe d'Aménagement
- ENS
- Tableau des effectifs
- Questions diverses

ORDRE DU JOUR modifié : Ajout du point suivant « Réajustement du Fond National de péréquation des ressources intercommunales et communales » ou FPIC 2014.

Approbation du procès-verbal de la séance du 25 Août 2014.

Approbation du procès-verbal de la séance du 6 Octobre 2014.

CAF : renouvellement du CEJ

Renouvellement de ce partenariat pour la période 2014-2017 dont l'objectif est d'apporter une aide financière, en fonction des effectifs de l'école et des activités proposées.

Le conseil approuve le renouvellement de ce contrat.

Travaux

Plusieurs travaux sont à prévoir :

- Suite à une fuite d'eau chez un riverain de St Genès actuellement branché sur une conduite syndicale, il est prévu de faire une extension du réseau d'eau potable impasse des Batignolles.
- Une partie de l'arborisation du parking pose problème car nous devons laisser l'accès au captage de la source du bourg. Le paysagiste nous propose donc de poser une bâche pour faire couvrir sol, cela évitera en plus un entretien trop lourd par la suite.
- Problèmes téléphoniques récurrents au secrétariat de mairie. Le service Informatique de Riom Communauté propose de réorganiser les lignes, de remplacer les combinés et de mettre en place deux appels en simultané.

Le conseil donne son accord pour lancer les travaux.

DETR 2015

Les travaux de rénovation de la salle polyvalente (réfection de la toiture, ravalement de la façade), sont éligibles à la Dotation des Equipements des Territoires Ruraux.

Le conseil valide la proposition du Maire d'inscrire ce dossier pour l'année 2015.

Taxe d'Aménagement

Pour continuer à percevoir la TA instaurée en 2011, la nouvelle délibération doit préciser en ces termes « **la présente délibération est reconductible d'année en année sauf renonciation expresse** » et ne pas mettre de date de fin.

Le conseil approuve la proposition du Maire de reprendre la délibération.

Espace Naturel Sensible

Le conservatoire d'espaces naturels propose de rénover une ancienne zone humide vers les peupliers. Le projet consiste à abattre les arbres matures, mise en place des deux mares, et de mettre le reste en pâture. Le conservatoire prévoit d'organiser des animations pour les enfants de Malauzat.

Le conseil autorise la signature de la convention.

Tableau des effectifs

Suite au départ en retraite de Mme MICLET, la commune procèdera au recrutement d'un(e) cuisinier(e), ce qui donnera lieu à une réorganisation des fonctions de ce poste entre la cantine et la garderie.

Le conseil approuve cette proposition.

Virement de crédit

La somme prévue au budget 2014 pour notre participation au Fond National de Péréquation des Ressources est insuffisante, il faut donc prévoir un réajustement de 1893 €.

Le conseil autorise ce réajustement.

Questions diverses

Mme Suzanne MARIE ?, nous interroge sur la responsabilité de réparation d'une grille cassée dans la zone commerciale entre Gamme Vert et Parapharm. Mr Gilles PASCAL répond que ce n'est pas du domaine de la commune car elle se trouve sur un parking privé.

Fin de séance à 19h45 heures.

Le Maire de MALAUZAT

Jean-Paul AYRAL